

Règlement concours Un an de lecture - Mentions légales

Organisateur

Le concours est organisé par Les Éditions du Seuil, société dont le siège social est situé au 57, rue Gaston Tessier, 75019 Paris, France.

Durée du concours

Le concours débute le 17 avril 2026 et se termine à une date à définir.

Modalités de participation

La participation est ouverte à toute personne majeure résidant en France métropolitaine ou en Belgique.

Les modalités de participation sont précisées sur les supports de communication du concours (site internet, réseaux sociaux, etc.).

Dotation

Le gagnant remportera un an de lecture, soit un livre par mois pendant 12 mois. Les livres seront à choisir parmi les nouveautés des Éditions du Seuil publiées au cours des six derniers mois.

La valeur totale du lot dépend du prix public des ouvrages sélectionnés.

La dotation ne pourra donner lieu à aucune contrepartie financière ou échange.

Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant respecté les modalités du concours. Il sera contacté par l'organisateur par mail.

Remise du lot

Le lot sera expédié à l'adresse postale communiquée par le gagnant, en France métropolitaine ou en Belgique uniquement.

Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours sont destinées à l'organisateur pour la gestion du concours et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement explicite.

Conformément à la législation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, en contactant : editions.seuil@gmail.com

Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas de force majeure ou de fraude.

Modalités de réclamation

Toute réclamation relative au concours devra être adressée par écrit

à : editions.seuil@gmail.com ou par courrier à : Éditions du Seuil, 57 rue Gaston Tessier, 75019 Paris, dans un délai de 30 jours suivant la date de clôture du concours.
L'organisateur s'engage à répondre dans un délai raisonnable.

Accès au règlement

Le règlement complet du concours est disponible sur demande à editions.seuil@gmail.com ou consultable sur le site internet www.concours.seuil.com

Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.